

## FICHE D'INSCRIPTION REIMS 2023-2024

**GYM ACTIF'DIABETE**  **MARCHE ACTIF'DIABETE**

Nom /Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Non du Médecin traitant : \_\_\_\_\_

### TARIFS

### REGLEMENT :

- ADHERENT AFD 51 - 10 € par an et par activité**  Chèque ou  Espèce
- NON ADHERENT AFD 51 - 65 € par an et par activité**

### Modalités d'inscription :

- L'adhésion se règle à l'inscription à l'ordre de l'AFD 51 ou espèces (à remettre en main propre)
- Les cours s'effectuent sur la saison sportive Du 11 septembre 2022 au 27 juin 2024.
- L'adhésion n'est en aucun cas remboursable.
- Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique physique et sportive est obligatoire à l'inscription (- de 3 mois)
- **Règlement général sur la protection des données (RGPD) :** L'ensemble des données collectées sont à l'usage exclusif de la gestion de votre inscription et de statistiques. Les données ne sont accessibles qu'aux membres du bureau du CD Sports pour Tous 51 et Association des Diabétiques de la Marne gérant les dossiers. Vos données sont stockées de manière sécurisée et ne sont ni vendues ni échangées à des tiers.
- Droit à l'image :
  - J'autorise la diffusion de photographies et de vidéos me représentant, prises dans le cadre des activités effectuées par la structure Sports pour Tous.  
Ces photographies et vidéos pourront être diffusées sur tous les supports de communication utilisés à titre gracieux
  - Je n'autorise pas la diffusion de photographies et de vidéos me représentant, prises dans le cadre des activités effectuées par la structure Sports pour Tous.  
Ces photographies et vidéos ne pourront pas être diffusées sur tous les supports de communication.

**J'ACCEPTE LES CONDITIONS CI-DESSUS**

**LU et APPROUVE + signature**

### CONTACT :

[amd51@wanadoo.fr](mailto:amd51@wanadoo.fr) Michel : 06 81 17 22 84 ou AFD51 : 09 61 39 53 33